

Vendredi 24 janvier 2020

« Repérer et mobiliser les publics invisibles » : 15 communes et 4 associations du territoire, accompagnées par la Métropole Rouen Normandie, répondent à l'appel

Répondant à un appel à projets lancé par l'État, 15 communes et 4 associations du territoire métropolitain, accompagnées par la Métropole, se sont engagées à mettre en œuvre des actions de repérage et de mobilisation des jeunes de 16 à 29 ans, ni en emploi, ni en formation, ni en études et non accompagnés par le service public de l'emploi ou par un acteur de l'insertion professionnelle.

Le repérage des publics dits « invisibles » est un enjeu décisif du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), piloté par le Ministère du Travail, qui vise à former et accompagner vers l'emploi. À ce jour en France, un million de jeunes est éloigné de l'emploi et un million de demandeurs d'emploi est peu qualifié. Face à ce constat, l'Etat a confié aux Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) le lancement d'un appel à projets dédié au repérage et à la mobilisation des publics « invisibles », notamment des plus jeunes d'entre eux.

L'appel à projets vise à :

- Soutenir des actions permettant « d'aller vers » et de mobiliser ces jeunes de 16 à 29 ans et notamment ceux qui résident dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).
- Donner un nouvel élan aux pratiques les plus convaincantes déjà existantes
- Tester de nouvelles modalités d'intervention en matière de repérage et de mobilisation des publics dits invisibles.

La Métropole Rouen Normandie a répondu à cet appel à projets en proposant une réponse collective. 15 communes et 4 associations* du territoire, accompagnées par la Métropole, se sont ainsi engagées dans un groupement pour mettre en œuvre des actions de repérage et de mobilisation de ce public et un réseau de partenaires associés s'est constitué pour accompagner la démarche (les 3 Missions Locales du territoire, la CPAM, Les Restos du Cœur, la CAF, etc.).

Cette expérimentation, lancée en septembre 2019 pour une durée de 2 ans, s'inscrit dans le cadre du déploiement de la stratégie métropolitaine en faveur de l'emploi. Elle vise à proposer une réponse territorialisée aux difficultés rencontrées sur le territoire pour « raccrocher » les jeunes invisibles et offre la possibilité de tester une organisation collective en mesure de mobiliser les jeunes qui ne bénéficient pas de l'offre de droit commun disponible pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Cette expérimentation est construite en plusieurs étapes :

- La réalisation de **diagnostics territoriaux** : l'objectif est d'identifier les acteurs présents sur chaque commune, les actions menées, les pratiques de partenariat, la qualité du maillage, les besoins sociaux, les personnes ressources pour le public et pour les professionnel.le.s, l'existant et les besoins en matière de repérage et de mobilisation.
- La constitution des **équipes pluridisciplinaires de suivi** : l'objectif est de réunir des équipes de professionnels.les du travail social, de l'emploi/formation, de l'insertion, de l'animation, de la médiation, de l'éducation spécialisée pour construire les étapes de repérage et de mobilisation de chaque jeune.
- L'élaboration et le **lancement d'un appel à projets pour identifier sur chaque territoire des actions de repérage et de mobilisation**. L'objectif est de retenir des actions de repérage innovantes (qui amènent les partenaires au plus proche des jeunes, se déroulent dans les lieux de vie quotidienne, s'appuient sur les tiers/les pair.e.s/les partenaires, impliquent les établissements scolaires, mobilisent le monde sportif et culturel, utilisent les réseaux sociaux) et des actions de mobilisation rapides (qui permettent d'identifier les freins, de répondre rapidement à la demande immédiate et de réaliser l'accompagnement avec des supports « prétextes » qui seront ludiques/sportifs/culturels).

À ce jour, les diagnostics territoriaux sont en cours et les équipes pluridisciplinaires de suivi sont constituées pour la majorité des communes. Les premières actions de repérages ont débuté mi-octobre et 30 jeunes invisibles ont déjà été repérés et accompagnés. L'objectif est de repérer, à terme, 200 à 250 jeunes.

Concrètement, cette expérimentation met en œuvre :

> Un processus de **repérage** permettant d'identifier le jeune en situation d'invisibilité par le biais des acteur.trice.s proches des jeunes, des familles, des pair.e.s mais aussi à travers des opérations ponctuelles d'information et d'échange dans des lieux de vie quotidienne (mairies, gymnases, marchés, cafés...).

> Un processus de **diagnostic individualisé** pour identifier les attentes, les besoins et les difficultés du jeune ; recueillir les informations nécessaires au renseignement des indicateurs de sa situation.

> Un processus de **mobilisation** pour « accrocher » durablement le jeune et le ramener vers les dispositifs d'accompagnement socioprofessionnel adaptés à ses besoins en proposant des actions qui apportent des réponses aux principaux freins que nous avons identifiés dans le déroulement des parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Afin d'être efficaces, ces actions individualisées sont à organiser très rapidement pour satisfaire le besoin immédiat exprimé par le jeune.

Le travail mené par les membres du groupement et les partenaires associés pour imaginer les actions à créer et pour repérer celles à adapter a permis de dégager les priorités suivantes :

1. Répondre aux besoins financiers immédiats par la mise en activités (sur le modèle du Travail Alternatif Payé A la Journée - TAPAJ, CDD D'usage en Structures d'Insertion Par l'Activité Economique - SIAE, chantiers éducatifs...).
2. S'attacher à satisfaire les besoins en matière de qualité de vie quotidienne.
3. Prendre en charge des difficultés de santé (Réouverture des droits, accès aux soins...).
4. Trouver des solutions ponctuelles d'hébergement (hébergement d'urgences, hébergement adapté ...)
5. Garantir l'accès à des gardes d'enfant ponctuelles.
6. Faciliter les prises de contact avec les employeurs (prise de contact avec les employeurs, parrainage/ marrainage...).

Pour être réactifs face à ces besoins immédiats exprimés par le jeune, la Métropole a fait appel aux idées novatrices des acteurs du territoire en lançant **un premier appel à projets** en octobre 2019. 4 projets ont ainsi pu être retenus :

- « **Repérer des jeunes « NEETs » stéphanois** » porté par la **Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray** (NEETs signifiant Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)) qui propose de renforcer les visites à domicile chez les décrocheurs scolaires, de développer la présence des acteurs de l'insertion sur les lieux où sont présents les jeunes (terrains de sport, fêtes de quartiers dans les centres sociaux culturels...) et de sensibiliser des personnes ressources au sein des associations caritatives et sportives de la ville au repérage de ces jeunes.

- « **Jeunes : vers un logement autonome** » porté par l'**ASAE (Accueil Solidarité Agglo Elbeuf)** qui propose de développer sur les territoires de Elbeuf, Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Sotteville-sous-le-Val des réponses innovantes pour faciliter l'accès au logement pour les jeunes. Un accompagnement social individualisé et des ateliers collectifs seront ainsi proposés aux jeunes. Il reposera sur la prise en compte des difficultés repérées, le soutien à la gestion budgétaire et administrative et le soutien à la prise d'autonomie dans le logement. Ces actions s'accompagnent d'un processus de « bail glissant » s'étalant sur 12 mois devant permettre aux personnes de s'inscrire dans une démarche d'autonomisation, en intégrant de façon progressive les frais relatifs au logement. La société H.L.M. E.B.S. Habitat mettra à disposition de l'association jusqu'à 10 logements

- « **Accompagnement personnalisé** » porté par la Ville de Canteleu pour aider les publics « invisibles » à développer la confiance en soi, soutenir leur mobilité et lever les freins liés aux modes de garde via des ateliers thématiques notamment et des aides immédiates (place de halte-garderie, en périscolaire, titres de transport...).

- « **Acculturation et développement des savoir-faire numériques dans une démarche d'inclusion** » porté par Les Copeaux Numériques sous la forme d'un Fab Lab (« laboratoire de fabrication » - lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, en particulier numériques).

Une deuxième vague de l'appel à projets des actions de repérage et de mobilisation est prévue en mars.

Pour évaluer la mise en œuvre du projet et aider à identifier et à reproduire les bonnes pratiques observées, la Métropole a établi une convention avec deux laboratoires (DYSOLAB et CRFDP) de l'Université de Rouen-Normandie. Un premier retour d'expérience sera rendu, à mi-parcours, en septembre 2020.

Le budget global consacré à ce projet est de 486 700€, dont 380 000€ de subvention au titre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), la Métropole finançant les 106 700 € restants.

** Les 15 communes engagées dans cette expérimentation : Canteleu, Darnetal, Elbeuf-sur-Seine, Grand-Couronne, Le Trait, Malaunay, Maromme, Petit-Couronne, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Sotteville-sous-le-Val et Yainville, dont 10 comportent des Quartiers prioritaires de la politique de la ville. Et les 4 associations : Media Formation, Caps, Emergence-s et Interm'aide emploi. Accompagnés par la Métropole : dont ses services « Politiques sociales et territoriales », « Insertion », « Jeunesse » et « Lutte contre les Discriminations - Promotion de la Santé ».*

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05